



**MINISTÈRE
DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 11 avril 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie

Une méthode co-construite qui a permis de restaurer la confiance

À l'approche des négociations qui s'ouvriront le 29 avril à Nouméa, l'état d'esprit qui guide nos discussions et la méthode engagée méritent d'être précisés.

Depuis février dernier, nous avons progressivement établi un cadre de dialogue fondé sur le respect mutuel et la responsabilité. Cette méthode a permis de rétablir les conditions d'un dialogue sincère avec l'ensemble des partenaires politiques calédoniens, qui manifestent leurs dispositions à rechercher un accord.

Cette méthode a été formalisée dans une déclaration commune des parties engagées dans les discussions conduites par le ministre d'État, rendue publique le 1er avril.

Un projet d'accord comme base de négociation

Dans un esprit d'ouverture et d'engagement, l'État a pris ses responsabilités en soumettant, le 30 mars 2025, un projet d'accord global. Il ne s'agit pas de propositions unilatérales de l'État, mais bien d'un document de travail, mis à disposition uniquement des partenaires comme base de négociation, afin d'examiner en profondeur l'ensemble des sujets politiques, économiques et sociaux.

Ce projet est actuellement discuté dans le cadre de trois semaines de travaux préparatoires, en amont des négociations qui débiteront à Nouméa. Ces travaux, organisés en visioconférence, articulent séances plénières et réunions bilatérales, permettant un examen progressif, détaillé et expertisé de chacune des composantes du texte.

Chaque semaine est consacrée à des thématiques spécifiques :

- d'abord les considérants, le droit à l'autodétermination et la loi fondamentale ;
- ensuite le pouvoir des provinces, la citoyenneté et les compétences régaliennes ;
- enfin les institutions calédoniennes et les enjeux de développement économique et social.

Cette architecture de travail permet d'aborder dans un climat serein l'ensemble des dimensions essentielles à la définition d'un nouveau cadre politique stable, sans préjuger des compromis qui pourront émerger au terme des négociations.

Un moment historique

Nous sommes face à un moment décisif pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie qui fait face à une situation économique et sociale particulièrement grave. La paix civile reste fragile.

Le chemin vers un accord demeure exigeant, les positions sont encore éloignées mais des évolutions sont possibles.

La méthode que nous avons engagée permet d'aborder, avec sérieux et rigueur des sujets complexes et profondément sensibles. Elle est fondée sur la conviction que seul un dialogue respectueux des accords passés et des aspirations présentes, pourra ouvrir une perspective commune.

« Je réaffirme ici l'engagement total de l'État à poursuivre cette démarche, dans l'esprit des accords de Matignon et de Nouméa, pour construire ensemble une Nouvelle-Calédonie unie, apaisée et prospère. » conclue le ministre d'État.